

PRESERVER

La Petite massette a besoin d'une forte dynamique fluviale : les crues créent de nouveaux bancs d'alluvions à coloniser et l'empêchent d'être évincée par d'autres espèces. Cependant, les principaux cours d'eau des Alpes ont été considérablement modifiés au cours des derniers siècles : urbanisation, problématiques de sécurité, enjeux agricoles et économiques (production d'électricité), etc. L'aménagement du lit majeur des cours d'eau restreint leur divagation et limite leur champ d'extension en cas de crue. Ces modifications entraînent une perte de fonctionnalité des cours d'eau : ils ne peuvent plus assurer leurs fonctions de prise en charge des crues, de transport solide et d'accueil de la biodiversité.

Partant de ce constat, le **Plan Régional d'Action (PRA)** en faveur de la Petite massette se donne trois enjeux :

- Définir les outils permettant la préservation et l'amélioration de l'état de conservation des cours d'eau et d'une espèce d'intérêt européen, national et régional, indicatrice du bon fonctionnement des cours d'eau alpins, qu'est la Petite massette ;
- Réunir, mobiliser et sensibiliser les acteurs des cours d'eau pour la préservation de la Petite massette ;
- Diffuser les connaissances sur la Petite massette, et les recommandations pour améliorer son état de conservation auprès des acteurs des cours d'eau.

Ce **PRA**, construit avec les acteurs des cours d'eau (aménageurs, gestionnaires de bassins versants, bureaux d'étude, associations naturalistes, etc.), se décline en une vingtaine d'actions qui visent à répondre aux enjeux énoncés, au travers de la préservation de la naturalité des cours d'eau, et de la Petite massette.



LA PETITE MASSETTE



Une pionnière des rivières dynamiques



Plus d'informations sur le Plan Régional d'Action
sur <http://cbn-alpin.fr>



Textes :
Lucile VAHE, CBNA

Crédits photos :
Stéphanie HUC, CBNA
Gilbert BILLARD

Infographie :
Emilie RATAJCZAK, CBNA



Références
bibliographiques



Projet :
«La petite massette»



Nom scientifique : *Typha minima* Funck, 1794

Nom vernaculaire : Petite massette

Statuts :

- Protection nationale (annexe I),
- Protection régionale (Rhône-Alpes),
- Liste Rouge nationale : quasi menacée (NT),
- Liste Rouge Rhône-Alpes : en danger (EN).



La Petite massette est un petit roseau vivace de 30 à 120 cm de hauteur, à tige grêle et raide. Les feuilles radicales sont très étroites (1 à 3 mm), convexes sur le dos, égalant ou dépassant la tige. Les feuilles de la tige florale sont quasiment réduites aux gaines (sauf dans le cas d'une floraison tardive). Les épis sont plus ou moins espacés. L'épi femelle est brun fauve, à surface filamenteuse et se termine de façon elliptique. Son axe est muni de poils fins et de fleurs bractéolées, tandis que l'épi mâle est à axe sans poil. Le fruit est un akène en fuseau, indéhiscent.

Les feuilles très étroites, glauques et l'aspect de colonies étendues, souvent assez denses, sont de bons critères de reconnaissances de la Petite massette à l'état végétatif.

La Petite massette fleurit entre mai et juillet. La fructification a lieu entre juin et août. L'espèce se reproduit par multiplication végétative, à l'aide de ses rhizomes, ou par la germination de ses graines. Munies de pappus, ces dernières sont dispersées par le vent ou transportées sur de longues distances à la surface de l'eau.



La Petite massette est menacée par les aménagements et l'entretien des cours d'eau, qui altèrent la dynamique alluviale : curage, recalibrage, exploitation de graviers, etc.

MENACES



La Petite massette, plante pionnière des milieux alluviaux dynamiques, aime la lumière mais peut tolérer un ombrage modéré. Elle forme des roselières basses, sur les bancs d'alluvions des berges, et dans le lit des cours d'eau à débit rapide. Elle affectionne les sols argilo-limoneux temporairement inondés. Le maintien de ce petit roseau dépend d'une forte dynamique fluviale : la Petite massette s'installe sur des substrats bruts formés par les dépôts frais d'alluvions, notamment lors des crues.

En l'absence de dynamique fluviale, cette espèce qui n'aime pas la concurrence, laisse peu à peu place à une végétation dominée par les saules puis les aulnes.

HABITAT

REPARTITION

La Petite massette est présente en Europe centrale, depuis le Sud-Est de la France, jusqu'à l'Est de la Roumanie, en passant par l'Italie.



En France, la Petite massette est essentiellement présente dans le quart sud-est et en Alsace. L'espèce a fortement régressé sur le territoire national, on la retrouve désormais principalement

dans la vallée du Rhône, et dans les rivières de la Savoie, du Dauphiné et de la Provence.

Les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont donc une forte responsabilité dans la conservation de la Petite massette.

